



ᐅᑕᑦᑲᐅᐅᑦ ᐅᑕᑦᑲᐅᑦ
ᐅᑕᑦᑲᐅᑦ

NUTAQQANUT INULRAMIRNULLU
UQAQTIKHAANIK

REPRÉSENTANT DE
L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

REPRESENTATIVE FOR
CHILDREN AND YOUTH

C. P. 488, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0 | 867-975-5090 (1-855-449-8118) | contact@rcynu.ca | www.rcynu.ca/fr

Pour diffusion immédiate

Le 19 novembre 2018

Le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse célèbre la Journée nationale de l'enfant

Iqaluit, Nunavut – Cette semaine, le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse (le bureau) célébrera la Journée nationale de l'enfant, et il encourage toute la population à faire de même.

Chaque 20 novembre, la Journée nationale de l'enfant est l'occasion de commémorer le jour où le Canada a ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* de l'Organisation des Nations Unies, qui définit les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, et qui souligne la responsabilité cruciale que le gouvernement et les localités ont d'aider les jeunes à s'en prévaloir.

« Il est de notre devoir, en tant qu'adultes et en tant que communauté, de connaître les droits garantis aux jeunes du Nunavut et de les défendre, » déclare la représentante de l'enfance et de la jeunesse, Sherry McNeil-Mulak. « Même si la *Convention relative aux droits de l'enfant* a été signée il y a plus de 30 ans, il y a encore beaucoup à faire pour que ces droits soient respectés. Un premier pas que nous pouvons tous faire, c'est écouter et valoriser l'opinion des jeunes, particulièrement lorsqu'ils nous parlent d'enjeux qui les touchent personnellement. »

Cette semaine, en célébration de la Journée nationale de l'enfant, le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse tiendra un dîner spécial pour les élèves à l'école secondaire Inuksuk (le 20 novembre), participera à un défilé avec les centres de la petite enfance autorisés (départ de la Légion à 10 h, le 20 novembre) et assistera à titre d'observateur au parlement des jeunes.

Aujourd'hui, le bureau a le plaisir d'annoncer les lauréats du quatrième concours annuel *Votre histoire, votre voix*, qui vise à faire connaître leurs droits aux enfants du Nunavut. Le thème de cette année était le droit à l'éducation (articles 28 et 29). Nous remercions toutes les classes pour leur créativité et leurs soumissions inspirantes. Voici les lauréats :

- Maternelle – 3^e année : Classe 1a de l'école primaire Rachel Arngnamaktiq, à Baker Lake
- 4^e – 7^e année : Classe mixte de la 7^e à la 9^e année de l'école secondaire Qiqirtaq Ilihakvik, à Gjoa Haven
- 8^e – 12^e année : Classe de 11^e année de l'école secondaire Paatsaali, à Sanikiluaq

-30-

Renseignements:

Kim Foster

Gestionnaire des communications et de la sensibilisation du public

1 855 449-8118 (sans frais) | 867 975-5091 | kfoster@rcynu.ca

Le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse est un organisme indépendant de défense des droits des enfants et des jeunes qui veille à ce que le gouvernement du Nunavut respecte et protège les droits et les intérêts des jeunes Nunavummiutes et Nunavummiuts. Visitez son site web à l'adresse www.rcynu.ca/fr.